

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7409047401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7409047401>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 mai 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Etude de Maîtres René-Marc THOUARY et Claude-Elise THOUARY, Notaires associés à SAUMUR (Maine et Loire), 37 rue Dacier.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître THOUARY René-Marc, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «THOUARY NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à SAUMUR, 37 rue Dacier, le 15 mai 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : la gestion, l'organisation et la transmission du patrimoine privé des associés, notamment par l'acquisition, la détention et la gestion et participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, de titres, à l'exclusion de toute activité commerciale directe, l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement, et la cession de tous biens immobiliers ;

La gestion de ces biens, ainsi que l'obtention de tous emprunts ou crédits pour l'acquisition ou l'exploitation de ces biens ;

L'exercice de toutes activités de location, y compris meublée ou professionnelle, et toutes prestations de services, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou susceptibles d'en favoriser le développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la

réalisation de son activité.

La dénomination sociale est : « SC PICHERANDE »

Le siège social est fixé à : VILLEBERNIER (49400), 13 rue des Trois Ormeaux.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire: 1 000,00 euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : aux cogérants, Monsieur Sébastien BREAU et Madame Corélie BREAU demeurant tous deux à VILLEBERNIER (49400) 13 rue des Trois Ormeaux.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis

Maître René-Marc THOUARY

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex